

Communiqué
Dépôt des offres du gouvernement
aux employées et aux employés du secteur public

Sherbrooke, le 15 décembre 2014 – Aujourd'hui, alors que le Conseil du trésor dépose ses offres à la table centrale de négociation des employées et employés du secteur public, ces derniers souhaitent participer, eux aussi, à « l'échange de cadeaux » : tous les syndicats du Front commun 2015 de l'Estrie ont été invités par le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN) à remettre au député libéral de Sherbrooke, Luc Fortin, des cadeaux à la hauteur des ambitions libérales : des boîtes vides !

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas le détail des offres. Elles seront rendues publiques un peu plus tard au cours de la journée. Toutefois, les nombreuses fuites rapportées dans les médias et l'esprit des fêtes austère que fait vivre le gouvernement actuel à tout le Québec laissent présager le pire. Les quelques 400 000 employé-es notamment du secteur de la santé, du secteur de l'éducation (primaire, secondaire et cégep), des différents ministères, incluant des employé-es de soutien et des professionnels, etc. pourraient se voir offrir un gel des salaires, une diminution de leur pouvoir d'achat, une augmentation de leur tâche, le retrait de certains congés. Il est aussi question de diminuer les effectifs et d'éliminer des emplois, pourtant nécessaires pour offrir des services de qualité à la population québécoise.

Pour Steve McKay, président du SPECS-CSN, la farce a assez duré : « Les offres déposées aujourd'hui constituent un véritable affront aux employé-es du secteur public. Comme citoyennes et citoyens du Québec, nous faisons notre part en assumant la hausse du coût de la vie et les effets des innombrables coupures tous azimuts du gouvernement actuel. Pourquoi devrions-nous payer en double en y sacrifiant aussi nos salaires ? »

Depuis trop longtemps, le personnel de l'État québécois fait les frais de la mauvaise gestion des finances publiques. Les faibles augmentations salariales offertes à coups de gels des salaires et de décrets des conventions collectives ont entraîné, lentement mais sûrement, un écart croissant entre les salaires et ceux offerts dans le secteur privé ainsi que dans la fonction publique fédérale et municipale.

La rémunération globale dans le secteur public accusait déjà un retard de 8,3 % par rapport aux autres salarié-es québécois en novembre dernier. Cet écart se situait à 2,9 %, il y a à peine six ans ! Quand on met en relief le fait que les femmes représentent 75 % de la main-d'œuvre du secteur public, il n'est pas totalement erroné de parler de discrimination salariale basée sur le sexe.

En 25 ans, les salarié-es du secteur public n'ont pas été en mesure de se protéger contre la hausse du coût de la vie. Lorsqu'on compare les augmentations paramétriques des salaires avec l'évolution de l'inflation, force est de constater que, depuis 1989, ces augmentations accusent un retard de 10 % par rapport à la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC). Les dépenses rattachées au coût de la vie explosent pendant que les salaires de ceux et celles qui travaillent dans les services publics connaissent une croissance pour le moins anémique.

- 30 -

Sources et renseignements : Steve McKay, SPECS-CSN / 819 564-6350, poste 5330